

COMMUNIQUE DE PRESSE

3 avril 2022

Ça roule pour les écoles élémentaires

Le "Savoir Rouler à Vélo" va bientôt devenir une obligation dans le programme d'enseignement des enfants au même titre que le "savoir nager".

À Bellerive, on y a même déjà pensé depuis plusieurs années !

On rappellera brièvement la réfection de la piste pédagogique située dans la cour du presbytère en 2019 et les premiers tours de roues des enfants entre les confinements successifs sur des vélos acquis auprès de la recyclerie de Cusset. Ces opérations avaient toutes été financées par des subventions dans le cadre du Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière proposé chaque année par la Préfecture de l'Allier.

Aujourd'hui, la ville de Bellerive-sur-Allier passe à la vitesse supérieure.

La Ville a investi 3000€ dans 15 vélos et casques de protection ainsi que dans du matériel pédagogique de signalisation.



De gauche à droite : Fabienne Sainnier, éducatrice sportive ; Christelle Theillière, conseillère municipale ; Michel Laurent, deuxième adjoint au maire, chargé de la sécurité, des mobilités et du sport ; Élie Condello, responsable du service des sports ; Sophie Freund, référente prévention routière et Christophe Durbec, policier municipal ; posent avec quelques-uns des nouveaux vélos.

L'apprentissage du « Savoir Rouler à Vélo » a été proposé aux classes de CM1 des écoles élémentaires de la commune. Le projet a été établi en concertation avec les Directrices, Madame CHAZEL (école Marx-Dormoy) et Madame GAY (école Jean-Baptiste Burlot) et en adéquation avec les programmes, plannings et projets en cours des enseignants.

Les classes concernées

École Marx DORMOY :

- CM1 Madame FERÉY
- CM2 Madame BASOGLU

École Jean Baptiste BURLOT :

- CE2/CM1 Madame NEUFOND
- CM1 Monsieur BERTUCAT



Cet apprentissage se compose d'une partie théorique d'une heure assurée par Sophie Freund, référente sécurité routière à Bellerive. Programmée courant mars, ce cours a porté sur la signalisation et le comportement à adopter sur les voies de circulation.

Après la théorie vient la pratique avec 5 séances d'une heure pour chaque classe sur la piste pédagogique du presbytère. Elles sont réparties entre la fin du mois de mars et la mi-mai et son encadrée par les enseignants mais aussi par Fabienne Sainnier, éducatrice sportive, Sophie Freund, Christophe Durbec, policier municipal et Elie Condello, responsable du service des sports.



Pour terminer cet apprentissage, les enfants seront invités à venir participer avec leurs parents à une grande balade à vélo familiale organisée par la municipalité : la journée « Mai à vélo » qui aura lieu le dimanche 15 mai. À l'issue de cette balade à vélo, les enfants ayant participé et ayant suivi le SRAV à l'école se verront remettre un diplôme du Savoir Rouler à Vélo.

L'objectif est de sensibiliser les parents à l'importance de l'apprentissage du vélo et surtout à accompagner leur(s) enfant(s) dans cette pratique.

Des vélos pourront être prêtés aux enfants n'en possédant pas, ainsi qu'aux parents souhaitant participer mais dans un nombre plus limité.

Bon à savoir : le programme complet de « Mai à vélo » sera dévoilé très prochainement.